

CGT, FO et SUD du secteur de la santé et de l'action sociale

11 janvier 2017

Dans les suites de la journée de grève du 8 novembre où la mobilisation des agent-e-s et des salarié-e-s a été importante, la grève reste le seul moyen aujourd'hui pour pouvoir exprimer la souffrance et l'exaspération des personnels des établissements de Santé et de l'Action Sociale au gouvernement.

Les fédérations CGT /FO/ SUD Santé et Action Sociale appellent les agent-e-s et les salarié-e-s de nos secteurs d'activité à poursuivre et à amplifier l'organisation de la journée nationale de grève et de mobilisations prévue le 7 mars 2017. Elle se traduira par des mobilisations et des manifestations à Paris et en territoire. Nos organisations combattent les choix des politiques publiques actuelles, notamment en matière de Santé du gouvernement qui a comme seul leitmotiv de faire des économies. Ces mesures dégradent les missions et les conditions de travail, la qualité de vie des travailleurs ainsi que la prise en charge de la population. Nous exigeons l'abrogation de la Loi Santé, ainsi que le maintien de l'ensemble des lits, des services, des établissements et des emplois.

Pour la construction de cette journée, pour qu'elle soit un succès, des meetings en intersyndicale, avec la présence des 3 secrétaires généraux et des camarades de l'Action Sociale, seront organisés dans plusieurs villes de province ainsi qu'à Paris, en lien avec les militant-e-s des territoires concernés. Dans ce contexte, l'intersyndicale apporte tout son soutien à toutes les mobilisations et à tous les mouvements de grève en cours, dans les établissements publics et privés. La Loi de Financement de la Sécurité Sociale, publiée le 24 décembre 2016 ne fera qu'aggraver les conséquences de l'austérité budgétaire imposée au secteur de la Santé et de l'Action Sociale. S'inscrivant dans la continuité du combat contre la loi travail et du succès de la journée de grève du 8 novembre 2016, cet appel national constitue un pas supplémentaire dans la mise en œuvre de l'action commune pour la défense de l'hôpital, de l'action sociale, financés par la sécurité sociale.

Le trajet de la manifestation parisienne est en cours d'élaboration, mais nous pouvons déjà informer que le départ se fera aux alentours de 13 heures (des appels communs intersyndicaux pourront être et seront initiés localement dans les territoires).

Les Fédérations CGT, FO, SUD, proposent que soient localement initiés des appels communs intersyndicaux qui constitueraient des leviers importants pour amplifier et organiser la mobilisation pour la grève du 7 mars.

Enfin, les Fédérations invitent leurs structures syndicales à prendre toutes les dispositions pour organiser la montée à Paris, comme les nombreuses structures syndicales de province qui ont, d'ores et déjà, fait ce choix (réservations SNCF, bus....) et à se s'adresser largement à tous les personnels de la Santé et de l'Action sociale pour qu'elles/ils s'inscrivent en masse dans les manifestations, tant parisienne que celles qui seront prévues en territoires.

Montreuil, le 10 janvier 2017

L'APPEL SOLIDAIRES FP

Le 7 mars 2017
Soutenir les secteurs de la santé, du social
et du médico social,
Soutenir les agents des collectivités territoriales,

Une nécessité !

Solidaires fonction publique soutient les initiatives lancées par le secteur de la santé du social et du médico social (public et privé) et de la territoriale qui appellent à la grève et aux mobilisations le 7 mars prochain.

Les raisons de la colère :

Du côté de la santé et du médico social

Au quotidien les personnels ne sont plus en capacité de répondre convenablement à la demande, quand survient un phénomène épidémique, grippe, bronchiolite,... le système explose, conséquence des milliers de fermetures de lits décidées ces dernières années par le gouvernement.

La pression insupportable qui pèse sur le personnel entraîne actuellement une augmentation jamais vue de cas d'usure professionnelle ou de suicides chez les professionnels de la santé et du social.

Les fermetures d'établissement ou de services, de maternités, l'austérité imposée se répercute aussi sur les habitants : éloignement, difficultés d'accès aux soins, engorgement des services, baisse de la qualité des soins. Cette situation ne pourra que s'aggraver avec la fusion des 850 hôpitaux dans 150 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) que la Ministre Touraine veut imposer.

La chirurgie en ambulatoire (sans hospitalisation de nuit) et les sorties précoces sont maintenant imposées, non pas dans l'intérêt du patient-e mais parce que ça coûte moins cher !

La destruction progressive du système de santé publique ouvre grand la voie à sa privatisation. Conséquence, la santé, deviendra de plus en plus coûteuse, de moins en moins accessible à l'ensemble de la population.

Les structures médico-sociales n'échappent pas à cette règle, fermeture de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, d'accueil de jeunes mineurs

isolés... Il est de plus en plus difficile de trouver une place pour l'accueil du handicap ! Les fusions d'associations, comme les regroupements dans le public favorise la création de groupes en situation de monopole. C'est aussi le cas pour l'aide à domicile avec des structures privées lucratives qui peu à peu gangrènent ce secteur.

Dans les EHPAD et les maisons de retraite, c'est la course à la place et les maltraitances « institutionnelles » font régulièrement la une de la presse locale.

Du côté des collectivités territoriales :

La casse des missions et des services publics concerne toutes les missions et tous les agent-e-s de la territoriale.

La baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 11 milliards d'euros en 3 ans, les lois MAPTAM et NOTRe, le développement des privatisations (Partenariat Public Privé notamment), les suppressions de postes (non remplacement des départs à la retraite, des non titulaires en fin de contrat...), les attaques contre nos statuts (PPCR, précarisation...), contre nos temps de travail, la misère de nos traitements... rendent chaque jour plus compliqué l'exercice de nos missions et l'accessibilité de nos services publics. Les accidents du travail explosent, ainsi que les maladies professionnelles.

Comme dans les hôpitaux et autres structures sanitaires et sociales, dans nos communes, départements, régions, nous subissons des attaques incessantes..

Toutes ces raisons méritent que nous soutenions les mobilisations initiées par ces deux secteurs fragilisés.

Solidaires fonction publique déposera un préavis de grève pour permettre à toutes celles et ceux qui le voudront de se joindre aux mobilisations organisées le 7 mars 2017 à l'appel de nos deux fédérations SUD Santé Sociaux et SUD CT.

LE PREAVIS DE GREVE SOLIDAIRES FP

Paris, le 20 février 2017



Monsieur Denis Turbet-Delof
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la
Villette 75019 – PARIS
A
Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction Publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève pour le 7 mars 2017-02-20

Madame la Ministre

L'Union syndicale Solidaires «Fonction publique » dépose un préavis de grève pour la journée du 7 mars 2017.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis doit permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent de s'inscrire dans les différentes mobilisations initiées par les secteurs de la santé et de la territoriale qui auront lieu ce jour là.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

| Revendications secteur Santé-social | Revendications secteur Territorial |
|--|---|
| Abrogation des lois HPST, Santé et de la territorialisation | Abrogation des lois NOTre, MAPTAM... |
| Abrogation de la loi travail | Abrogation de la loi travail |
| Moyens budgétaires, abandon du plan ONDAM... | Augmentation de la dotation globale de fonctionnement |
| Embauche en fonction des besoins, titularisation ou CDIisation (privé) | Embauche en fonction des besoins, titularisation |
| Maintien des instituts de formation | Annulation de la baisse et revalorisation de la cotisation CNFPT |
| Augmentation des salaires, suppression de PPCR, revalorisations des carrières et des grilles indiciaires, égalité salariale Femmes/Hommes... | Augmentation des traitements, suppression de PPCR, revalorisations des carrières et des grilles indiciaires, égalité salariale Femmes/Hommes... |

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique »

Voir également :

- Communiqué intersyndical Fp
- Communiqué UNIRS

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales > Mobilisations locales et sectorielles >
- **Adresse de cet article :**
<https://solidaires.org/Journee-de-mobilisation-dans-les-secteurs-de-la-sante-du-social-et-du-medico>